Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 05.12.2019
Numéro de publication: HR02-1004776144
Canton: VD

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation AGF Holding SA, Lausanne

AGF Holding SA
Avenue Mon-Repos 24
1005 Lausanne

AGF Holding SA, à Lausanne, CHE-109.898.147 (FOSC du 08.08.2018, p. 0/4404381). Statuts modifiés le 28 novembre 2019. Nouveau but: la société a pour but l'acquisition, l'administration et la vente de participations, ainsi que toutes opérations financières avec des entreprises, sociétés industrielles, commerciales ou financières, ayant leur siège en Suisse ou hors de Suisse, ceci sous quelque forme que ce soit; toute activité dans le domaine de l'immobilier et l'hôtellerie de bien-être pour la remise en forme en Suisse et à l'étranger, soit la promotion, la réalisation, l'exploitation et la commercialisation de biens immobiliers, l'achat, la vente, le courtage et la gérance d'immeubles; toute activité dans le domaine des énergies renouvelables; toute activité dans le domaine de l'alimentation 100% végétale, saine et durable, toute activité dans le domaine de la protection des animaux et de la nature; l'éducation et la recherche scientifique dans les domaines mentionnés ci-dessus (pour but complet cf. statuts). Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 700'000, divisé en 550 actions nominatives de CHF 1'000, et 750 actions nominatives de CHF 200, privilégiées quant au droit de vote, au droit préférentiel de souscription et au bénéfice de liquidation. Création ordinaire d'un capital-participation: CHF 300'000, entièrement libéré, divisé en 300 bons de participation nominatifs de CHF 1'000. Communications aux actionnaires: par insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce ou, avec l'accord des actionnaires, par courrier recommandé ou par courrier électronique (ce denier à condition qu'il y ait un accusé de réception). Nikolaev Mikhail E. est maintenant à Singapour (Singapour).
Registre journalier no 21680 du 02.12.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 151, Date: 08.08.2018
Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud